

Plans d'étude Biologie / Biochimie 2011-2012

1. L'institut de Biochimie fait partie du Département de Biologie depuis 2011
 - nouveaux cours communs (codes BL. et codes BC.)
 - les enseignants de biologie participent aussi à certaines UEs BC.

2. Modifications majeures: proposition de deux voies en branche principale biologie
 - option "biologie des organismes, évolution, écologie et biologie végétale"
 - option "biologie moléculaire et biochimie"

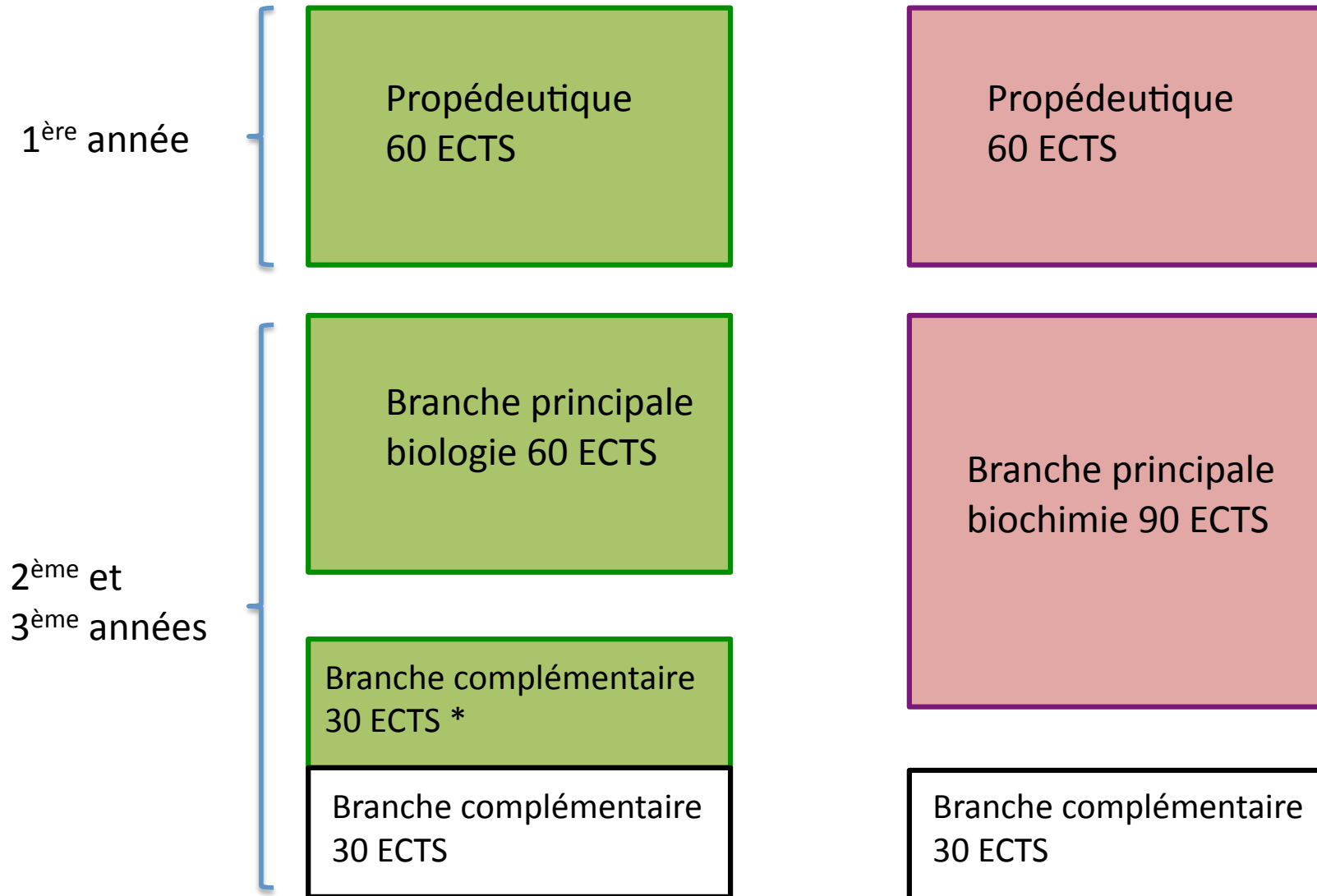
3. Modification de l'enseignement en microbiologie
 - BL.0016 est remplacée par deux nouvelles UE

4. Informations sur le web et FAQ

Structure des études, état actuel

Structure du BSc en biologie

Structure du BSc en biochimie



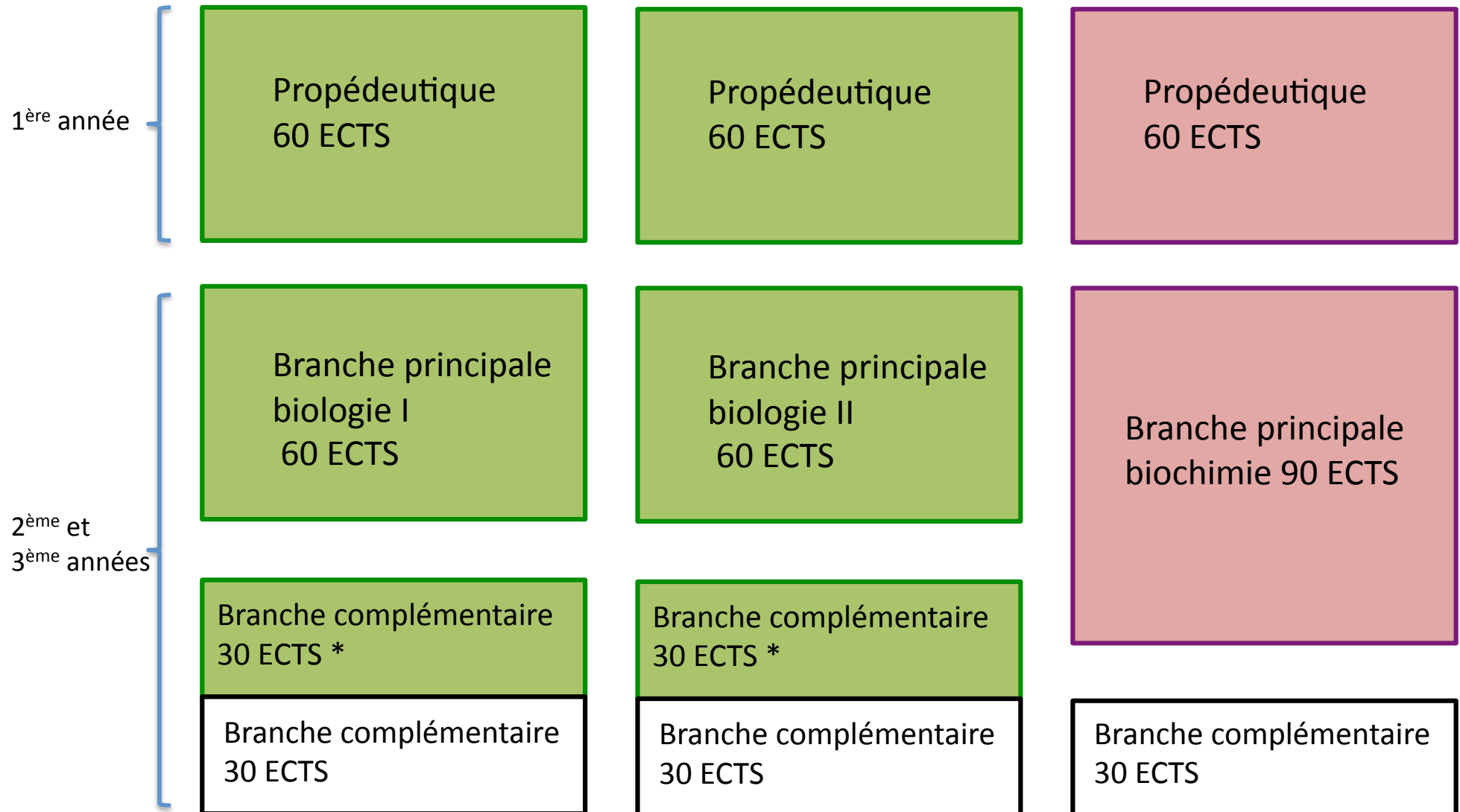
* conseillé: Biologie spéciale

Structure des études, 2011-2012

Structure du BSc en biologie,
voie "organismes" (I)

Structure du BSc en biologie,
voie "moléculaire" (II)

Structure du BSc
en biochimie



* conseillé: Biologie spéciale

Branche principale biologie, 2^{ème} année

BP Biologie voie I (60.5 ECTS)

Semestre 3 (automne) Voie Biologie I

Code	Unité d'enseignement	heures	ECTS
	Biologie		
BL.0043	→ Physiologie et biologie cellulaire des plantes	2	3
BL.0055	→ Travaux pratiques : physiologie et biologie cellulaire	1-2	1
BL.0013	→ Écologie	2-3	4
BL.0014	→ Biologie moléculaire	2	3
	Branche(s) complémentaire(s)		15
	→ Branche complémentaire A		
	→ Branche complémentaire A ou B		
	→ (voir les UE proposées par le ou les départements concernés)		
			26

Semestre 4 (printemps) Voie Biologie I

Code	Unité d'enseignement	heures	ECTS
	Biologie		
BL.0042	→ Biologie des organismes III : champignons et plantes ; cours et travaux pratiques/excursions	4	6
BL.0045	→ Hormones et développement des plantes	2	3
BL.0056	→ Travaux pratiques : méthodes de biologie moléculaire	3	2
BL.0015	→ Physiologie animale	2	3
BL.0037	→ Écologie expérimentale	3	3
ME.6307	→ Microbiologie générale	2	3
BL.0057	Biologie du développement	1	1.5
	Branche(s) complémentaire(s)		15
	→ Branche complémentaire A		
	→ Branche complémentaire A ou B		
	→ (voir les UE proposées par le ou les départements concernés)		
			36.5

BP Biologie voie II (61 ECTS)

Semestre 3 (automne) Voie Biologie II

Code	Unité d'enseignement	heures	ECTS
	Biologie		
BL.0043	→ Physiologie et biologie cellulaire des plantes	2	3
BL.0055	→ Travaux pratiques : physiologie et biologie cellulaire	1-2	1
BL.0013	→ Écologie	2-3	4
BL.0014	→ Biologie moléculaire	2	3
BC.0113	Compléments de biologie moléculaire	2	3
	Branche(s) complémentaire(s)		15
	→ Branche complémentaire A		
	→ Branche complémentaire A ou B		
	→ (voir les UE proposées par le ou les départements concernés)		
			29

Semestre 4 (printemps) Voie Biologie II

Code	Unité d'enseignement	heures	ECTS
	Biologie		
BL.0042	→ Biologie des organismes III : champignons et plantes ; cours et travaux pratiques/excursions	4	6
BC.0106	→ Biologie cellulaire	3	4
BL.0056	→ Travaux pratiques : méthodes de biologie moléculaire	3	2
BL.0015	→ Physiologie animale	2	3
ME.6307	→ Microbiologie générale	2	3
BL.0057	Biologie du développement	1	1.5
	Branche(s) complémentaire(s)		15
	→ Branche complémentaire A		
	→ Branche complémentaire A ou B		
	→ (voir les UE proposées par le ou les départements concernés)		
			34.5

Branche principale biologie, 3^{ème} année

BP Biologie voie I

Semestre 5 (automne) Voie Biologie I

Code	Unité d'enseignement	heures	ECTS
	Biologie		
BL.0018	→ Biologie moléculaire des plantes	2	3
BL.0019	→ Méthodes de biologie moléculaire	2	3
BL.0020	→ Neurobiologie	1-2	2
BL.0021	→ Biologie de l'évolution	2	3
BL.0032	→ Interactions plantes-pathogènes	2	2
BL.0047	→ Génétique des populations	2	2
	Branche(s) complémentaire(s)		15
	→ Branche complémentaire A		
	→ Branche complémentaire A ou B		
	→ (voir les UE proposées par le ou les départements concernés)		
			30

Semestre 6 (printemps) Voie Biologie I

Code	Unité d'enseignement	heures	ECTS
	Biologie		
BL.0031	→ Travail de Bachelor (projet de recherche)		13
	Branche(s) complémentaire(s)		15
	→ Branche complémentaire A		
	→ Branche complémentaire A ou B		
	→ (voir les UE proposées par le ou les départements concernés)		
			28

BP Biologie voie II

Semestre 5 (automne) Voie Biologie II

Code	Unité d'enseignement	heures	ECTS
	Biologie		
BL.0018	→ Biologie moléculaire des plantes	2	3
BL.0019	→ Méthodes de biologie moléculaire	2	3
BL.0020	→ Neurobiologie	1-2	2
BL.0021	→ Biologie de l'évolution	2	3
BL.0032	→ Interactions plantes-pathogènes ou BL.0047 (à choix)	2	2
BL.0047	→ Génétique des populations ou BL.0032 (à choix)	2	2
	Branche(s) complémentaire(s)		15
	→ Branche complémentaire A		
	→ Branche complémentaire A ou B		
	→ (voir les UE proposées par le ou les départements concernés)		
			28

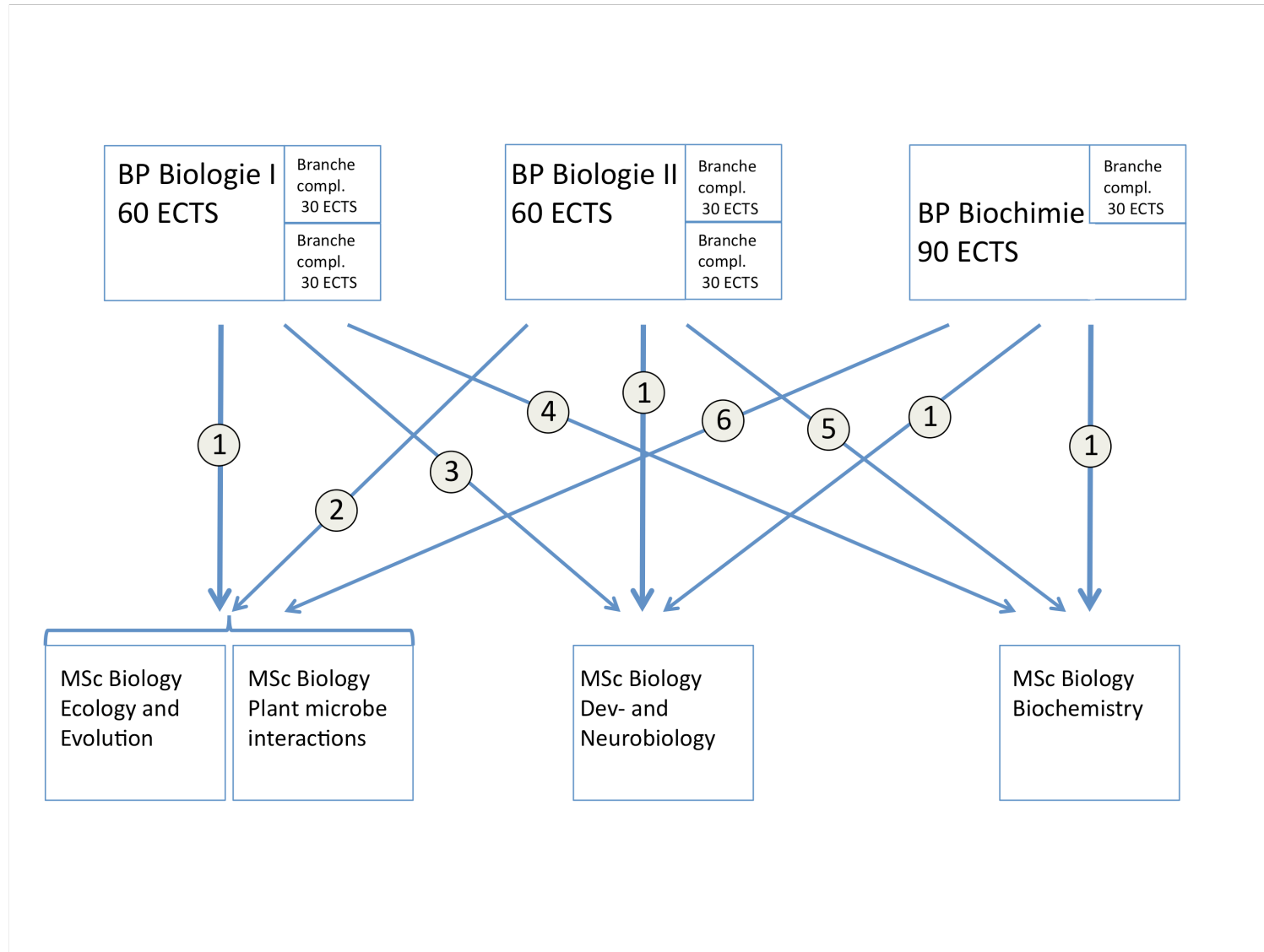
Semestre 6 (printemps) Voie Biologie II

Code	Unité d'enseignement	heures	ECTS
	Biologie		
BL.0031	→ Travail de Bachelor (projet de recherche)		13
BC.0009	Méthodes de Biochimie	0.5	1.5
	Branche(s) complémentaire(s)		15
	→ Branche complémentaire A		
	→ Branche complémentaire A ou B		
	→ (voir les UE proposées par le ou les départements concernés)		
			29.5

...et si je ne veux pas me décider en début de deuxième année???

- Avec la branche complémentaire “Biologie spéciale” à 30 ECTS, les UEs qui distinguent les deux voies peuvent être acquises sans autre, comme branches à choix (8 ECTS)
- Avec une branche complémentaire à 60 ECTS ou un choix autre qu’une BCo en biologie, les 8 ECTS peuvent être acquis en supplément, hors plan d’études.

Accès aux programmes de Master à UniFR



1: sans supplément (la branche principale seule suffit)

2-6: avec UEs à suivre en branche complémentaire

Enseignement obligatoire de microbiologie

Jusqu'ici: BL.0016 “microbiologie” (4 ECTS, 4^{ème} semestre)

Dorénavant :

- BL.0016 “microbiologie” est éliminée
- Nouveaux:
 - ME.6307 “microbiologie générale” (3 ECTS, 4^{ème} semestre)
 - ME.2111 “introduction à la microbiologie (1 ECTS, 2^{ème} semestre)
 - BL.0057 “biologie du développement” compense le 1 ECTS qui fait défaut en deuxième année. Jusqu'ici cet enseignement faisait partie de BL.0002

Dispositions de transition pour la volée 2010-11:

- Prendre ME.2111 en deuxième année (4^{ème} semestre)
- Prendre ME.6307 en deuxième année (4^{ème} semestre)
- **Ne pas prendre BL.0057**, car déjà donné dans BL.0002 au 2^{ème} semestre!

Informations sur le net et questions courantes

- Plans d'études : http://www.unifr.ch/science/plans/pde_bl_liste_f.php
- Version pdf de cette présentation: <http://www.unifr.ch/biology/assets/files/plan.pdf>
- Question: faut-il suivre les UEs en BP ou BCo dans l'ordre dans lequel elles sont données dans le plan d'étude?
En principe oui, car les enseignements se basent sur des connaissances acquises antérieurement. Mais il n'y a pas d'obligation, sauf s'il y a prérequis.
- Question: en combien de temps faut-il achever les 2^{ème} et 3^{ème} années?
Il n'y a pas de limite stricte comme en première année.
- Question: que faire s'il y a des conflits horaires?
Suivre une UE l'année suivante ou "collaborer" avec vos collègues.
- Question: à quelle session une UE est-elle examinée?
 - * les UEs données au SA sont examinées en février, juin et septembre.
 - * les UEs données au SP sont examinées en juin et en septembre.
 - * les UEs données au SA et liées à une UE du SP sont examinées en juin et en septembre.En cas de doute, consulter l'enseignant(e) responsable (indiqué sur Gestens)